

OMPI



PCT/A/31/7
ORIGINAL: anglais
DATE: 19 août 2002

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

UNION INTERNATIONALE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS
(UNION DU PCT)

ASSEMBLÉE

Trente et unième session (18^e session extraordinaire)
Genève, 23 septembre – 1^{er} octobre 2002

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET IMPACT

Document établi par le Bureau international

INTRODUCTION

1. En mars 1998, les assemblées des États membres de l'OMPI ont approuvé le projet d'automatisation du PCT dénommé IMPACT (Information Management for the Patent Cooperation Treaty). Elles ont aussi convenu que l'Assemblée de l'Union du PCT devrait être tenue informée de la progression du système automatisé (voir les documents A/32/5 - WO/BC/18/5 et A/32/7). Le présent document¹ contient un rapport sur l'état d'avancement du projet IMPACT depuis la dernière session de l'Assemblée de l'Union du PCT. Les documents PCT/A/29/2, PCT/A/29/2 Add.² et PCT/A/30/3³ contiennent les rapports de situation précédents présentés à l'assemblée.

¹ Site Internet de l'OMPI: <http://www.wipo.int>. Pour accéder à ce document et à d'autres documents de travail de cette session de l'assemblée, voir

http://www.wipo.int/fre/document/govbody/wo_pct/index_31.htm.

² Disponibles sur le site Internet de l'OMPI

http://www.wipo.int/fre/document/govbody/wo_pct/index_29.htm.

³ Disponibles sur le site Internet de l'OMPI

http://www.wipo.int/fre/document/govbody/wo_pct/index_30.htm.

RAPPORTSURL'ÉTATD'AVANCEMENTDUPROJETIMPACT

2. Le rapport ci -après fait le point sur l'état d'avancement global du projet à la date du présent document, puis sur les activités de gestion du projet, sur l'état d'avancement des éléments et sur les activités relatives à la gestion du changement dans l'équipe du projet et au Bureau du PCT.

Situation globale du projet

3. Le projet IMPACT devait à l'origine durer trois à quatre ans à compter de la conclusion du processus d'appel d'offres international. Il a ultérieurement été décidé de revoir la méthode de mise en œuvre du projet et de mener celui-ci à terme en trois ans, sans en réduire la portée, en exécutant certaines des phases en parallèle. Le travail de développement a vraiment commencé en janvier 2000, après signature des contrats avec les fournisseurs extérieurs.

4. Compte tenu des changements intervenus dans le système du PCT, en particulier si l'on considère qu'il faut offrir une infrastructure informatique suffisante pour faire face à l'expansion du PCT et entretenir et développer les systèmes informatiques existants, le niveau actuel des dépenses est étroitement surveillé afin que le projet soit exécuté jusqu'à la fin des limites du budget approuvé.

5. Conformément au plan actuel, l'ensemble du projet est exécuté dans les délais malgré certains retards touchant des composantes précises. Toutefois, le budget initial ayant été fixé à cinq ans environ, les coûts de base des ressources en personnel ont augmenté sensiblement et tout est mis en œuvre pour tenter de dégager des économies dans ce domaine en recourant moins à des consultants externes et davantage à des consultants recrutés directement par l'OMPI. Ainsi qu'il est indiqué dans le programme et budget de l'exercice biennal 2002-2003, la nécessité de faire face à l'augmentation continue d'un nombre du volume des demandes déposées selon le PCT et à d'autres changements imposés par le PCT continue à faire l'objet d'un examen suivi, compte tenu des incidences possibles sur le plan d'exécution du projet et son budget (voir la page 153 du document WO/PBC/4/2).

Direction du projet IMPACT

6. Les procédures d'organisation du projet ont été définies. Pratiquement tous les aspects sont couverts, depuis la planification jusqu'à la mise en place et l'essai, ainsi que la gestion du changement. Son expérience pratique des procédures en question à ce jour a mené l'équipe du projet à constater qu'il faudrait donner plus d'importance à certaines procédures et moins à d'autres. De même, à la lumière de cette expérience, certaines sont maintenant affinées ou simplifiées. Cet exercice a également bénéficié à d'autres projets de l'OMPI, qui sont inspirés pour leurs propres procédures de celles qui avaient été établies pour IMPACT.

7. Pour des raisons d'efficacité et afin de maintenir les activités journalières axées sur l'aspect opérationnel et l'exécution, le projet IMPACT a été divisé en éléments. D'une manière générale, ceux-ci correspondent aux principales composantes du système IMPACT. Chaque élément est confié à un responsable, qui est chargé de son exécution. On trouvera ci-dessous une description succincte de ces éléments.

DESCRIPTION ET ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ÉLÉMENT DU PROJET IMPACT

Bureau de numérisation intermédiaire (ISO)

8. Le bureau de numérisation intermédiaire effectue la numérisation et le stockage des documents de priorité ainsi que de la production de DVD comportant des documents de priorité pour les offices désignés. Ce système permet aussi aux membres du personnel du PCT du groupe "Communications sur demande" (COR) d'accéder en ligne aux documents de priorité. Le bureau a commencé à fonctionner, avec succès, en septembre 2001.

Système de communication IMPACT (anciennement connu sous le nom de COR)

9. Le système de communication IMPACT permet aux offices nationaux de brevets de recevoir, sur demande ou systématiquement, les documents PCT. Ce système a été divisé en "communications systématique" (communications systématiques des documents PCT) et "communications spécifique" (communications sur demande des documents PCT). Afin d'assurer une coopération étroite avec les utilisateurs du Bureau du PCT, une équipe d'experts a été créée, qui comprend des membres du projet IMPACT et des représentants d'utilisateurs et sera chargée de coordonner et de gérer les activités liées à la mise en place du système lorsqu'il sera prêt. La fonction de communications systématique tourne actuellement en parallèle et sera entièrement opérationnelle en septembre. Les offices nationaux qui reçoivent les communications systématiques des documents du PCT ont reçu une version d'essai du support électronique et les documents nécessaires pour pouvoir utiliser le système. L'élément "communications spécifique" devrait commencer à fonctionner en parallèle en septembre et être entièrement opérationnel au quatrième trimestre de 2002.

Bureau international (IB)

10. La phase IB du projet permettrait d'automatiser les opérations internes du Bureau international. La plupart des activités d'analyse technique ont été achevées et il a été décidé d'opter pour une méthode fondée sur l'utilisation des éléments de logiciel du système de communication IMPACT partout où cela s'avère judicieux. L'équipe du Bureau international a commencé les activités de conception et de codage et les travaux sont en bonne voie en ce qui concerne les composants fonctionnels du système. Les membres chargés de l'élément IB font partie du groupe d'experts sur la mise en place de cet élément, qui a été créé pour préparer le déploiement d'un nouveau système et qui est dirigé par le Bureau du PCT. Selon le plan actuel, le système devrait être prêt pour mise en place à la fin de 2002, après quoi il utilisera l'opérationnelle commencera progressivement en 2003.

Bureau international agissant en tant qu'office récepteur (RO/IB)

11. La phase RO/IB du projet permettrait d'automatiser les opérations internes de l'office récepteur du Bureau international. Elle devrait être exécutée en une seule fois, en tant que dernière phase du projet IMPACT. Les travaux concernant cet élément du projet ont commencé par la phase de l'analyse.

Réception des données (DR)

12. Cet élément du projet comprend la réception de tous les documents sur papier ou sous forme électronique. Cela suppose l'existence d'un bureau de numérisation générique permettant de numériser tous les types de documents. La fonction de réception des données aux fins du système de communication fait actuellement l'objet d'essais. Parallèlement, on revoit, afin de les améliorer, la portée et la planification de la réception des données pour la phase IB.

Création de formulaires (formulaires)

13. Cet élément du projet concerne l'infrastructure et met en place les fonctions nécessaires à la création automatique de formulaires du PCT. Les travaux sont en cours.

Sécurité

14. Un modèle de données de sécurité pour le projet IMPACT a été mis au point. Il a été examiné et accepté par les utilisateurs (Bureau du PCT) en juillet et un plan d'exécution progressive des mesures approuvées est à l'examen. Le plan prévoit l'application des mesures de sécurité par ordre de priorité.

15. D'autres éléments du projet portent sur l'architecture, l'infrastructure, l'intégration et les essais ainsi que sur les opérations et les soutiens des opérations. Ces éléments permettront de fournir l'infrastructure et les services d'appui nécessaires à la réalisation du projet et à l'exploitation d'un nouveau système.

Activités relatives à la gestion du changement

16. Le projet IMPACT s'inscrit dans un projet de changement plus vaste visant à améliorer l'efficacité des opérations du Bureau du PCT. Parallèlement à la mise en place du projet IMPACT, le Bureau du PCT a entrepris une réorganisation du Département des opérations du PCT qui consiste à regrouper le personnel et les fonctions des sections actuelles de l'examen et de la publication en une structure axée sur le travail d'équipe. La nouvelle structure et les nouvelles procédures de fonctionnement doivent permettre, d'une part, d'introduire des fonctions et des services plus novateurs sans avoir besoin de changer continuellement l'organisation de ce département et, d'autre part, de former le personnel à de nouvelles tâches tout en supprimant graduellement les anciennes tâches au fur et à mesure de leur automatisation.

17. La validation de cette nouvelle organisation a été obtenue au cours du second semestre de 2001 grâce à la constitution d'une première équipe d'utilisateurs regroupés selon la nouvelle structure en équipes de traitement qui est proposée. Durant le premier semestre de 2002, cinq autres équipes ont été mises en place et les six dernières équipes devraient être créées afin la fin de 2002. La mise en place de ces équipes de traitement et la restructuration des activités qui y sont associées faciliteront grandement la mise en œuvre du système IMPACT et permettront de réaliser des gains d'efficacité importants.

18. L'Assemblée de l'Union du PCT est invitée à prendre note des rapports de situations sur le projet IMPACT figurant dans le présent document.

[Findudocument]